



## **COMPTE-RENDU : Conseil d'administration du 22/02/2014**

**PRESENTS** : Anne-Marie Hubert, Françoise Gautier, Lionel Julita, Claude Navrot, Jean Paul Lang, Claude Hubert, Patrick Bailly, Patrick Génin Jean-Yves Moitrot, Gérard Jouaville.

**EXCUSE** : Jean-François Mauchamp, Anne Cavadini, Laurence Bourcier, Guy Dufour, Frank Hipp, Hubert Vanne

### **Présentation de l'ordre du jour par Jean-Yves Moitrot.**

#### **Approbation du compte-rendu du 14 décembre 2013**

Pour l'approbation du compte-rendu du 14 décembre 2013, pas de remarques particulières, sauf le point concernant le retour des pièces comptables de Valleroy pour le 10 et non le 16 du mois comme indiqué dans le compte-rendu. Françoise Gautier informe que les pièces arrivent bien le 10 de chaque mois. Jean-Yves M. demande de bien détailler les dépenses pour faciliter le travail des trésoriers.

#### **Point financier et bilan provisoire 2013**

Le bilan financier pour 2013 n'est pas encore terminé. Valleroy a son compte ouvert et cela fonctionne bien. Le bilan devrait être positif, il manque encore des factures.

Le coût de la revue LPO Info et du programme de sortie est de 2300€ par semestre (1800€ + 500€ pour l'envoi). Pour le programme des sorties, la question est posée de faire un exemplaire pour l'année. Le gain serait de 200€ environ. Cela vaut-il la peine pour une somme modique ? Il est donc décidé de continuer comme avant.

#### **Faune-Lorraine**

Jean-Yves aborde le problème Faune-Lorraine : Nicolas Hoffmann, suite au licenciement, est pris en charge par Pôle emploi. Il nous en coûtera environ 4800€ en prime de licenciement et frais de formation. Cette somme sera à répartir entre les structures qui composent Faune Lorraine.

Pour le transfert de Faune Lorraine à Lorinat une réunion s'est tenue le 17 février 2014 à Neuves Maisons. Jean-Yves énumère les points qui ne sont pas encore bien définis : à savoir, l'ouverture des masques des autres taxons, la représentativité au sein du copil Faune-Lorraine (les oiseaux représentant 90% des données), l'extraction des données lors de demandes à Lorinat (qui s'en charge, le futur salarié de Lorinat ou devons nous faire appel à des consultants extérieurs ?), remboursement de la totalité du coût d'hébergement de Faune Lorraine à Biolovision payée par la LPO 54 pour 2014 ou au prorata des jours restant à la date du transfert à Lorinat.

Claude pose la question des ressources de Lorinat. Les subventions arrivant après les justificatifs, qui fera l'avance de trésorerie du poste du salarié ? Les associations membres du Copil seront-elles sollicitées ?

On le voit les difficultés liées au transfert de Faune Lorraine à Lorinat sont très importantes, d'autres réunions avec Lorinat seront prévues. Les résultats de ces réunions seront transmis au CA pour approbation.

### **Coordination régionale**

Jean-Yves a vu avec Vincent la date pour l'assemblée constitutive de la coordination régionale. La date retenue est le 15 mars 2014. La première remarque de l'ensemble des administrateurs est qu'elle est trop courte au regard des emplois du temps de chacun, et que l'on est en période de vacances scolaires et beaucoup seront absents. Il faut la présence d'un maximum de personnes. Il est suggéré d'inviter Anaïs Coquet salariée de la LPO France comme elle nous l'avait proposé, et aussi éventuellement un administrateur de la LPO France pour bien officialiser cette constitution.

Les représentants au sein de cette structure seront choisis parmi les administrateurs, soit 4 pour le groupe de Valleroy et 4 pour Nancy. De plus, dans les futurs statuts, il est prévu que les responsables des actions régionales seront membres du CA.

Une date est provisoirement fixée au 26 avril à 9h30. A voir avec la LPO Moselle. Une salle est à rechercher. Claude propose le château de Moncel où nous pourrions manger si la réunion se prolonge.

### **Préparation de l'AG**

L'assemblée est fixée au samedi 22 mars 2014 au domaine du vieux moulin à Lachaussée. Une sortie de découverte est proposée le matin à 10 heures. Un repas pourra être pris au domaine pour la somme de 15€, l'apéritif est offert par la LPO. L'assemblée est prévue à 14 heures 30. Françoise envoie les convocations aux adhérents. Pour l'élection des administrateurs, il serait souhaitable au niveau du bureau, que le renouvellement ne concerne pas l'ensemble des membres, afin qu'en cas de litige, on conserve une partie des administrateurs précédents.

### **Demande d'agrément.**

Le dossier pour la demande est terminé, avant de le déposer il faut joindre le bilan financier et le rapport d'activités de 2013. Cela devrait être terminé dans les jours à venir.

Une demande de la part de Patrice Génin : la LPO 54, dans l'éventualité où elle est agréée, ira-t-elle en justice pour d'autres associations non agréées ? Les administrateurs seront consultés pour toute demande de la part d'autres associations.

### **Demande de déplacement d'espèces protégées à la DREAL**

Jean-Yves informe, que la LPO Rhône a contacté la LPO 54, suite à une demande de la DREAL de Lorraine pour que les associations fassent une déclaration lors de déplacement d'espèces protégées, comme par exemple le busard cendré. Il propose 2 modèles de documents CERFA concernant cette autorisation. Dans l'impossibilité de choisir quel document doit-on retourner, Jean-Yves se charge de contacter la DREAL à cet effet.

## **Retirage DVD Busard**

Une proposition de Jean-Yves serait de refaire des tirages du DVD Busard cendré, environ 200 DVD pour 400 à 500€ à l'intention des agriculteurs, concernés par les nids de Busards dans leurs parcelles. Les administrateurs ne sont d'accord que si le retraitage est pris en charge par des subventions et non par la LPO 54.

L'ordre du jour est épuisé, fin de séance à 16h45.

## **Hors séance :**

Claude informe que le projet de centre de soins est bien avancé ; Le financement est pratiquement assuré, il est de 150 000€ environ pour l'investissement. Il faut maintenant prévoir le financement de fonctionnement du poste de la capacitaine qui sera embauchée. Le siège devrait être soit le jardin nature de Valleroy ou un terrain viabilisé cédé par la commune.

## **POUR RAPPEL**

### **Ordre du jour**

## **Approbation du compte rendu du CA du 14 décembre 2013**

## **Point financier et bilan provisoire 2013**

### **Faune Lorraine**

-point sur le licenciement de Nicolas Hoffmann

-point sur le transfert de gestion (CR de réunion Lorinat prévue le 17 02)

rôle du CA de Lorinat, rôle du copil FL, gestion financière, demande de subventions et embauche de salarié)

## **Préparation de l'AG du 22 mars à Lachaussée**

## **Coordination régionale**

**Demande d'agrément**

**Demande de déplacement d'espèces protégées à la DREAL**